28 MARS 2025 | Volume 32 N° 8

Syndicalement vôtre

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

En route vers le Congrès



JANETTE BERTRAND 100 ANS D'AUDACE ET D'HÉRITAGE

Par Sophie Milot, présidente

La première phase des travaux préparatoires menant au Congrès est lancée. La délégation du SEOM s'est réunie à deux reprises pour échanger sur des orientations politiques importantes, notamment l'école à l'ère du numérique et la sauvegarde de la langue française. Ces rencontres offrent à chacune et chacun l'occasion de faire valoir ses positions et réflexions qui permettront à la délégation du SEOM de se positionner lors des différents votes qui auront lieu en juin.

Quelques places sont encore disponibles ! En plus d'avoir la possibilité de faire du covoiturage, la FAE a organisé un camp de vacances pour vos enfants. L'hébergement et certains repas sont inclus. Vous pourrez également demander un remboursement de vos autres repas selon la politique en vigueur. Vous avez des questions ou désirez faire partie de la délégation? Contactez-nous au webinfo@seom.qc.ca.

On ne se mettra pas la tête dans le sable : l'actualité et la conjoncture politique inquiètent et dérangent. Malgré l'analyse d'experts reconnus, tels l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques et les cosignataires de ce mémoire, le gouvernement persiste à faire la sourde oreille en utilisant des termes comme «pris en otage» pour illustrer les désagréments résultant de divers conflits de travail. Plutôt que d'alimenter la peur parmi les Québécoises et les Québécois, il devrait se lever le nez et regarder ce qui se passe de l'autre côté de l'océan où des gens sont réellement pris en otage dans des assauts qui détruisent littéralement des pays, des nations et des vies.

Dans un autre ordre d'idées, au moment d'écrire ces lignes, la légendaire Jannette Bertrand célèbre ses 100 ans. Montréalaise d'origine, elle s'est illustrée dans plusieurs domaines et demeure une figure emblématique de l'engagement social, du rayonnement de la culture québécoise, de la lutte pour l'égalité des sexes, de l'émancipation des personnes ainées et plus encore.

Chère Janette, merci d'avoir pris ta place en faisant éclater maints plafonds de verre, permettant ainsi à plusieurs générations de femmes de trouver la leur :

«Et je lève la tête en hommage
À celles qui ont fait qu'aujourd'hui
Je l'ai, ma place»

Bonne fête Janette!



Source image : Bruno Petrozza/TVA Publication

DANS CE NUMÉRO

02 NÉGO LOCALE : POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX

02 FORMATIONS SYNDICALES À VENIR

03 JOURNÉE DU TRAVAIL INVISIBLE



Négo locale

POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX

Par Simon-Pierre Hébert
Vice-président aux relations du travail

NÉGO LOCALE

VALORISER NOTRE TRAVAIL, C'EST AMÉLIORER NOS CONDITIONS

Depuis le dépôt des demandes syndicales le 19 février et celui des offres patronales le 28 février, peu de rencontres de négociation ont eu lieu. Ce retard s'explique notamment par la semaine de relâche et les vacances de l'un des membres de l'équipe patronale.

Cependant, les travaux avancent rondement. Une présentation exhaustive des revendications et des contre-offres a permis de mieux comprendre de part et d'autre les besoins des groupes que nous défendons. Lors des prochaines rencontres, les échanges porteront sur les divers mouvements de personnel et la sécurité d'emploi.

Le Conseil des personnes déléguées reçoit les informations pertinentes à chaque instance. Bien que les sujets abordés jusqu'à présent apparaissent peu litigieux, l'équipe de négociation constate que les discussions vont bon train et que les parties démontrent une volonté commune de trouver des solutions.

Le SEOM vous encourage donc à former une équipe syndicale afin d'en apprendre plus sur la négociation locale et pour donner les différentes orientations à l'équipe de négociation. Visitez la page web dédiée à la négociation locale pour consulter la documentation.

FORMATIONS SYNDICALES À VENIR

Le SEOM offrira deux formations syndicales prochainement. La première vous expliquera le rôle du comité EHDAA de votre école, alors que la seconde traitera de l'instance locale de perfectionnement. Ces deux formations sont ouvertes à tous les membres du SEOM.

Inscription avant le 4 avril

Comité EHDAA
Date : 10 avril 2025
Heure : 17 h à 19 h
Plateforme Zoom

Participer

Inscription avant le 18 avril

Instance locale de perfectionnement
Date : 23 avril 2025
Heure : 17 h à 19 h
Plateforme Zoom

Participer

JOURNÉE DU TRAVAIL INVISIBLE

Par le Comité du féminisme enseignant

Dans l'ère actuelle où les droits des femmes sont plus que jamais menacés, il est crucial de poursuivre les discussions et les revendications en faveur des minorités. L'abolition récente du poste de ministre des Femmes, de l'Égalité des genres et de la Jeunesse par le nouveau premier ministre du Canada illustre bien les reculs possibles en matière de reconnaissance et de soutien aux enjeux de l'égalité. Dans ce contexte, la *Journée du travail invisible*, célébrée le 1er avril, prend une importance particulière.



Le travail invisible, de quoi s'agit-il ?

Travail effectué sans rémunération ou de façon sous-rémunérée, notamment :

- le travail effectué au sein de la famille qui peut comprendre les tâches domestiques et les soins aux personnes. Cela comprend notamment la charge mentale et la charge émotionnelle ;
- le travail effectué par les personnes proches aidantes : de soin et de soutien aux personnes malades, âgées, en perte d'autonomie ou avec des besoins particuliers ;
- le travail effectué au sein de l'entreprise familiale ou de l'entreprise de la conjointe ou du conjoint ;
- le travail effectué comme bénévole ;
- le travail effectué dans le cadre d'un stage non rémunéré.

Source : Comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible

Malgré son absence de reconnaissance financière, ce travail s'avère essentiel au bon fonctionnement de la société. Selon le rapport d'Oxfam-Québec intitulé, Celles qui comptent ! (2020), la valeur annuelle du travail invisible que les femmes et les filles effectuent à l'échelle mondiale atteint les 10 800 milliards de dollars.

Les enseignantes, mères de famille, infirmières et bien d'autres femmes portent une charge émotionnelle et physique immense sans compensation. Ce travail constant et indispensable ne se traduit ni en heures payables ni en primes de fin d'année.

La *Journée du travail invisible* représente une occasion de sensibiliser le public à cette réalité et de revendiquer des changements concrets. Ce travail doit être reconnu, mesuré et intégré dans les décisions financières et sociales. En valorisant le travail invisible, nous contribuons à une société plus équitable et juste pour toutes et tous.

Rédaction : Sophie Milot, Simon-Pierre Hébert et le Comité du féminisme enseignant
Édition : Sarah Brabant
Révision linguistique et mise en page : Julie Denis
Le *Syndicalement vôtre* est une publication numérique diffusée par courriel aux membres du SEOM.
La reproduction et la rediffusion du *Syndicalement vôtre* sont encouragées avec la mention de la source.
Une production du Service des communications du SEOM | 28 mars 2025

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal
4792, boulevard Saint-Charles
Pierrefonds (Québec) H9H 3C9
Tél. : 514 637-3548 Fax : 514 637-0000
www.seom.qc.ca | webinfo@seom.qc.ca

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal